

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal

Du 1^{er} mars 2021

Etat de présence

Le premier mars deux mil vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLANFOY, dûment convoqué dans les délais légaux le 23 février 2021, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. LOUBET Cédric, Maire

PRESENTS : Cédric LOUBET, Maire, Mme RAPHARD Nadine, 1^{ère} adjointe, M. GIRAUD Noël, 2^{ème} adjoint, Mme BRAULT Christine, 3^{ème} adjointe, Mme Christine GACHE, Mme DURIEUX Maria, M. BEAL Cyrille, Mme OLLIER Marie-Anne, M. GEORJON Sébastien, Mme CLUZEL Annabelle, M. BONNICI Vincent, M. JOURJON Nicolas, M. FRASZCZAK Matthieu, Mme GAMBINA Aurore et M. Pierre-Antoine BONNET, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS:

SECRETAIRE DE LA SEANCE : Nadine RAPHARD

Aucune observation concernant le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2021.

FINANCES

Budget eau – Approbation du Compte Administratif 2020

Hors la présence de Monsieur Cédric LOUBET, maire, les membres du Conseil Municipal, réunis sous la présidence de Madame Nadine RAPHARD, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget EAU dressé par monsieur Cédric LOUBET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donnent acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : déficit de 13 190.86 €

* section d'investissement : excédent de 26 697.58 €

- arrêtent les résultats définis tels que ci-dessus,

- approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020 du Budget EAU.

Approbation à l'unanimité

Budget eau – Approbation du Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur LOUBET Cédric :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation à l'unanimité

Budget eau – Affectation des résultats du CA 2020 au BP 2021

Le Compte Administratif 2020 du budget EAU ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2021:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	84 735.04 €	Dépenses	10 723.09 €
Recettes	71 544.18 €	Recettes	37 420.67 €	
Déficit	13 190.86 €	Excédent	26 697.58 €	
Report excédent exercice 2019	30 424.79 €	Report excédent exercice 2019	77 193.71 €	
Excédent de 17 233.93 € imputé au BP 2021 au c/002		Excédent de 103 891.29 € imputé au BP 2021 au c/001		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Approbation à l'unanimité

Budget eau – Approbation du Budget Prévisionnel 2021

Mme Nadine RAPHARD présente les différentes dépenses et recettes prévues en 2021 ainsi que les projets

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	89 489.31 €
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	251 090.38 €

Approbation à l'unanimité

Budget eau – Approbation des tarifs du services publics

Monsieur le Maire explique que pour montrer au Conseil départemental que la commune souhaite augmenter ses recettes pour financer des travaux et obtenir des subventions, il faut augmenter les tarifs de l'eau.

Le Conseil Départemental conseille un tarif moyen de 1.34€/m³

Il propose cependant de ne pas augmenter autant les tarifs mais d'appliquer une augmentation de 8% pour chaque tranche, ce qui signifie une augmentation d'environ 9€/an en moyenne pour une famille de 4 personnes.

Cela représente une recette supplémentaire d'environ 4700€ pour la commune.

- Droit fixe : **30.00€/an** (30€ en 2015)
- Abonnement : **15.00 €/an** (15 € en 2015)
- Prix de l'eau, au m³ consommé, par tranche :
- Tranche 1 : de 0 à 300 m³ : **1.15 € / m³** (1.06 € en 2021)
- Tranche 2 : de 301 à 600 m³ : **1.05 € / m³** (0,98 € en 2021)
- Tranche 3 : plus de 601 m³ : **0.95 € / m³** (0,88 € en 2021)

Ces tarifs seront applicables au 1er janvier 2022

Approbation à l'unanimité

Budget assainissement – Approbation du Compte Administratif 2020

Hors la présence de Monsieur Cédric LOUBET, maire, les membres du Conseil Municipal, réunis sous la présidence de Madame Nadine RAPHARD, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget ASSAINISSEMENT dressé par monsieur Cédric LOUBET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donnent acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : excédent de 6 416.20 €

* section d'investissement : excédent de 29 965.21 €

- arrêtent les résultats définis tels que ci-dessus,

- approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020 du Budget ASSAINISSEMENT.

Approbation à l'unanimité

Budget assainissement – Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur LOUBET Cédric :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation à l'unanimité

Budget assainissement – Affectation du CA 2020 au BP 2021

Le Compte Administratif 2020 du budget ASSAINISSEMENT ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2021 :

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	64 145.77 €	Dépenses	43 643.03 €
Recettes	70 561.97 €	Recettes	73 608.24 €	
Excédent	6 416.20 €	Excédent	29 965.21 €	
Report excédent exercice 2019	0 €	Report déficit exercice 2019	25 271.15 €	
Excédent de 6416.20 € imputé au BP 2021 au c/002		Excédent de 4 694.06 € imputé au BP 2021 au c/001		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Approbation à l'unanimité

Budget assainissement – Approbation du Budget Primitif 2021

Madame Nadine RAPHARD présente les différentes dépenses et recettes prévues en 2021.

M. Cédric LOUBET, explique que le budget assainissement est bien équilibré depuis la construction de la nouvelle station d'épuration à roseaux. La MAGE l'a également fait remarquer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	75 519.56 €
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	54 691.27 €

Approbation à l'unanimité

Budget assainissement – Approbation des tarifs du service public

Monsieur Cédric LOUBET, Maire de PLANFOY propose de ne pas modifier les tarifs du service public d'assainissement (tous ces tarifs sont Hors Taxe)

- Droit fixe: **24 € HT / an** (24 € en 2021)
concerne les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif
- Taxe d'assainissement: **1.15 € HT / m³** (1.15 € en 2021)
concerne les habitations raccordées au réseau d'assainissement dont le rejet est traité par la station d'épuration

Participation au financement de l'Assainissement Collectif (se reporter à la délibération REF : D-7.10-2012.06.27-08)

PAC pour les constructions nouvelles au 1^{er} juillet 2012 ainsi :

-Logement non collectif

- Participation par logement : 5000 €

-Logement collectif

- Pour deux logements – participation par logement : 2 800 €
- Pour trois logements – participation par logement : 1 860 €
- Pour quatre logements et plus – participation par logement : 1 400 €

PAC pour les constructions existantes au 1^{er} juillet 2012 ainsi :

- Participation par logement : 2 800 €

Ces tarifs seront applicables au 1er janvier 2022

Approbation à l'unanimité

Budget Multiservices – Approbation du Compte Administratif 2020

Hors la présence de Monsieur Cédric LOUBET, maire, les membres du Conseil Municipal, réunis sous la présidence de Madame Nadine RAPHARD, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget MULTISERVICES dressé par monsieur Cédric LOUBET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donnent acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : excédent de 2 719.00 €

* section d'investissement : déficit de 3 320.30 €

- arrêtent les résultats définis tels que ci-dessus,

- approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020 du Budget MULTISERVICES.

Approbation à l'unanimité

Budget Multiservices – Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur LOUBET Cédric :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation à l'unanimité

Budget Multiservices – Affectation des résultats du CA 2020 au BP 2021

Le Compte Administratif 2020 du budget MULTISERVICES ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2021:

	Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	4 055.63 €	Dépenses
	Recettes	6 774.63 €	Recettes	0.00 €
CA	Excédent	2 719.00 €	Déficit	3 320.30 €
	Report excédent exercice 2019	11 702.40 €	Report excédent exercice 2019	14 874.92 €
	Excédent de 14 421.40 € imputé au BP 2021 au c/002		Excédent de 11 554.62 € imputé au BP 2021 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Approbation à l'unanimité

Budget Multiservices – Approbation du Budget Prévisionnel 2021

Mme Nadine RAPHARD explique les différentes recette et dépenses prévues en 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	20 921.40 €
BP	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	11 554.62 €

Budget Chaufferie Exbrayat – Approbation du Compte Administratif 2020

Mme Nadine RAPHARD explique qu'il y a un déficit important sur ce budget. Il y a une baisse des recettes mais pas des dépenses. Une partie s'explique par le fait que le 4^{ème} trimestre n'a pas pu être facturé aux usagers sur 2020 car la trésorerie ayant fermée au 31/12, les comptes ont dû être arrêté avant. Ce qui représente environ 1 000€ de facturation reportée sur le budget 2021. Ceci ne comble pas la totalité du déficit. Le budget Chaufferie Exbrayat est un budget qui a du mal à trouver son équilibre.

Hors la présence de Monsieur Cédric LOUBET, maire, les membres du Conseil Municipal, réunis sous la présidence de Madame Nadine RAPHARD, 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget CHAUFFERIE EXBRAYAT dressé par monsieur Cédric LOUBET, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- lui donnent acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

* section d'exploitation : déficit de 10 257.41 €

- arrêtent les résultats définis tels que ci-dessus,

- approuvent à l'unanimité le compte administratif 2020 du Budget CHAUFFERIE EXBRAYAT.

Approbation à l'unanimité

Budget Chaufferie Exbrayat– Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur LOUBET Cédric :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurants au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation à l'unanimité

Budget Chaufferie Exbrayat – Affectation du CA 2020 au BP 2021

Le Compte Administratif 2020 du budget de la Chaufferie Exbrayat ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2021 :

	Fonctionnement		Investissement
CA	Dépenses	33 185.27 €	Pas d'investissement car c'est le SIEL qui est propriétaire de la chaufferie
	Recettes	22 927.86 €	
	Déficit	10 257.41 €	
	Report déficit exercice 2019	2 451.94 €	
	Déficit de 12 709.35 € imputé au BP 2021 au c/002		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

Approbation à l'unanimité

Budget Chaufferie Exbrayat – Approbation du Budget Prévisionnel 2021

Monsieur le Maire rappelle ce que Nadine RAPHARD a expliqué sur le déficit de ce budget.

Il dit que plusieurs solutions peuvent permettre à ce budget de trouver un équilibre :

- Sensibiliser les utilisateurs pour qu'ils aient recours à ce service
- Arrivée de nouvelles familles

- Augmentation des tarifs
- Remplir la cuve à fuel lorsque le prix est au plus bas
- Programmation et suivi des commandes en copeaux pour basculer le moins possible sur le fuel

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le projet de budget primitif 2021,
- **Après en avoir délibéré,**
- APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :
- - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	54 542.35 €
-----------	--	--------------------

Budget Chaufferie Exbrayat – Approbation des tarifs

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de la redevance sur consommation et R2, ce qui représente environ 1600€ de recettes supplémentaires pour la commune et une dépense d'environ 30€ de plus par an pour un foyer.

PARTIE FIXE MENSUELLE

R2 Provision / kw installé : 25 € (24€ en 2020)

R3 Garantie / kw installé : 13.64 € (13.64 € en 2020)

R4 Quote part amortissement / kw installé : 21.73 € (21.73 € en 2020)

REDEVANCE SUR CONSOMMATION : 75.00 € / MWH consommés (70.00 en 2020)

Ces tarifs seront applicables à compter du 1er mars 2021

Approbation à l'unanimité

Questions diverses

Prochain conseil municipal : lundi 15 mars 2021 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40